



HAL
open science

**Premiers travaux de fouilles au Mont-Beuvray :
septembre 1984 : rempart de la Porte du Rebout**
Olivier Buchsenschutz, Alain Duval, B. Bigot, Jean-Paul Guillaumet,
Margerie D., Hugues Vaussanvin

► **To cite this version:**

Olivier Buchsenschutz, Alain Duval, B. Bigot, Jean-Paul Guillaumet, Margerie D., et al.. Premiers travaux de fouilles au Mont-Beuvray : septembre 1984 : rempart de la Porte du Rebout. PEYRE Christian (dir.). Fouilles du Mont-Beuvray : 1984., Base archéologique du Mont-Beuvray,, 16 p., 7 fig., 4 plans, 1984. hal-03367542

HAL Id: hal-03367542

<https://hal.science/hal-03367542v1>

Submitted on 22 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

U.R.A 33

DIR.C.Peyre

Premiers travaux de fouilles au Mont-Beuvray
Septembre 1984

Rempart de la porte du Rebut

- 1-Moyens mis en oeuvre.
- 2-Description des travaux et premiers résultats
 - A.le sommet du Rempart
 - B.le murus gallicus
 - C.le glacis et le fossé
 - D.la zone extérieure au-delà du fossé
- 3-Etude des matériaux et du mobilier archéologique
 - A.pré-étude géologique
 - B.les amphores
- 4-Résultats 84-Projets 85

Illustrations:

- fig.1.plan d'ensemble et localisation de la fouille
fig.2 à 4.poutrage du Rempart
fig.5 à 7.dessins des amphores

- Plan 1.carrés ABC.96 à 99,niveau d'amphores
Plan 2.coupe Est-Ouest,paroi sud
Plan 3.coupe Est-Ouest,paroi nord,carrés 4 à 9
Plan 4.coupe Est-Ouest,paroi nord,carrés 18 à 28

Ce rapport a été rédigé par B.Bigot(B.B), O.Buschenschutz (O.B.),A.Duval (A.D.),J.P.Guillaumet (JP.G),D.Margerie (D.M.), H.Vaissanvin (H.V)

PREMIER TRAVAUX DE FOUILLES AU MONT BEUVRAY

SEPTEMBRE 1984

C'est à la fin du mois d'août 1984 que la Sous-Direction de l'Archéologie nous demande d'implanter des sondages préliminaires à la reprise des fouilles au Mont-Beuvray pendant les trois dernières semaines de septembre. Ces travaux, dont la direction fut confiée à C. Peyre, directeur du laboratoire d'archéologie de l'E.N.S. et de l'U.R.A. 33 du C.R.A., portèrent sur deux points de l'oppidum: le rempart aux environs de la porte du Rebut, la Chaume sur la partie la plus élevée du site près de l'actuelle chapelle. Ces choix furent faits afin que ces nouveaux travaux sur le site, où la dernière fouille remonte à 1907, constituent le début d'études approfondies sur la fortification de l'oppidum et le centre religieux de la Chaume. Ces travaux furent réalisés sur le terrain pour le secteur de la Chaume par une petite équipe sous la direction de J.L. Brunaux et pour le rempart par la plus grande partie de l'équipe de fouilles sous la direction de O. Buchsenschutz, A. Duval et J.F. Guillaumet qui assurait aussi la gestion de l'opération, avec l'aide occasionnelle de D. Halbout et R. Périchon. La direction des Antiquités Historiques de Bourgogne réalisait le suivi financier de l'opération et nous a grandement aidée dans la recherche du matériel nécessaire .

1-Moyens mis en oeuvre

Le site de Bibracte est un petit massif montagneux fait de trois croupes qui culminent à 750, 790 et 820 m. Ce massif se trouve à plus de cinq kilomètres de toute agglomération et est desservi par une petite route à sens unique qui oblige à de longs détours pour se rendre d'un point à un autre des fouilles. Cette année, chaque jour, l'équipe parcourait, en deux voyages, quarante kilomètres et la distance entre les deux

SONDAGE 85
PORTE DU REBOUT



fontaines

anciennes fouilles

0 100 200 300

chantiers de 1km²00 avec un dénivelé de 120 mètres devenait pour un voyage, à cause du sens unique, 8 kms. Ces conditions font que chaque chantier a besoin d'une infrastructure de fouilles complète avec des cabanes de chantier. Le vol au début de l'hiver de la moitié de la couverture de l'abri de la grande coupe du Rebout nous oblige aussi à prévoir un gardiennage jour et nuit de la fouille.

Cette année la fouille disposait de deux baraques de chantiers dont l'une prêtée par le laboratoire régional des Ponts et Chaussées, d'un véhicule 9 places S.G2 de location, d'une 4L camionnette mise à notre disposition ainsi que du matériel topographique et photographique par le laboratoire d'archéologie de l'E.N.S, de l'échafaudage et des tentes pour réaliser des abris de fouilles prêtés par l'association S.M.B.S. et du matériel de chantier prêté par l'association Histoire et Nature de l'Autunois. Du matériel fut également acheté pour réaliser le fond de matériel nécessaire à cette fouille. Le logement et l'entretien de l'équipe composée de quinze vacataires recrutés parmi les "vétérans" des équipes de fouilles des membres de l'URA 33 et de l'encadrement furent réalisés en pension à St-Léger-sous-Beuvray. Le temps exceptionnellement pluvieux pendant ces trois semaines rendit souvent les opérations de fouilles difficiles. Les seuls travaux de reconnaissance sur le rempart du Beuvray ont été réalisés par Bulliot en 1867. L'inventeur du site avait alors fouillé la porte du Rebout sur le versant de la Come-Chaudron et réalisé des sondages sur le pourtour de l'enceinte. Les fouilles du Rempart de Bibracte sont prioritaires. Elles permettent de valider les travaux de J.G. Bulliot, de recueillir du matériel pour dater la construction, d'établir une stratigraphie de l'ensemble du système défensif et une liaison entre le ou les remparts et l'habitat. Ce premier travail sur le rempart s'installa à proximité de la route pour des raisons d'accès à la porte du Rebout. Il consista en un long sondage de 45m sur 5m qui débute à l'intérieur du site, coupe le talus de la fortification, le fossé et s'arrête derrière les supposées défenses extérieures. Il fut réalisé, manuellement dans la partie haute et la pente, et avec un tracto-pelle dans la partie basse.

Le quadrillage complet du site tel qu'il a été défini dans le programme de prospection n'était pas réalisé au moment où ce travail fut entrepris. Aussi avons-nous utilisé les repères existants pour implanter la fouille. Les seuls repères étaient les bornes nivelées posées par une équipe de géomètres lors de l'achat du site par le parc du Morvan. L'axe du sondage fut implanté sur la ligne d'orientation générale nord-sud qui passe par l'axe des bornes 66 et 67. Le point origine du quadrillage A0 fut implanté sur cette ligne à 10 mètres au nord de la borne 66. Le carroyage va de A à E dans le sens nord-sud et de A0 vers l'est de 1 à 50 et vers l'ouest de 99 à 70. Ce repérage a été doublé par la pose de points repères bétonnés tout le long de la tranchée. Cette fouille, prévue sur une largeur de 10 mètres a été seulement réalisée sur la moitié. Cette première partie correspond

à la fouille jusqu'au sol géologique tandis que la seconde est prévue pour le dégagement en place de chaque structure en plans successifs en s'appuyant sur les données observées dans la première partie.

2-Description des travaux et premiers résultats.

La fouille débuta par le décapage de la couche d'humus noir, épais de 20 à 50 cm et le désouchage de l'ensemble du secteur. Ce premier niveau, très gras, recelait des pierres et des fragments d'amphores très usés. Il comblait deux tranchées réalisées par J.G. Bulliot que nous avons prévu de recouper. La suite du travail par commodité se divisa en quatre zones : l'intérieur du site et haut du rempart, le Murus Gallicus, le glacis et le fossé, la zone extérieure au-delà du fossé. Les trois premières zones furent fouillées par décapages manuels de 5 à 10 cm d'épaisseur pour les niveaux supérieurs puis en suivant les structures dès qu'elles furent identifiables et la quatrième fit l'objet d'un décapage mécanique afin d'étudier les stratigraphies: l'étude géologique de l'ensemble de celles-ci fut confiée à deux étudiants de la faculté de Rennes B. Bigot et D. Margerie, membres de l'E.R. 27 du C.N.R.S.

A. Le sommet du rempart (ABCDE.97 à 2)

En dessous de la couche d'humus, on rencontre dans la partie ouest (979899) une couche jaune de roches délitées. Elle contient un niveau d'amphores en rayon de cercle posé sur un niveau de terre plus grise et plus argileuse. Cette couche peu épaisse surmonte d'après la coupe mère réalisée le long de la coupe sud, des lentilles allongées de graviers et de sable tous de même nature plus ou moins pollués et compactés. Cet ensemble, à l'ouest, dans le niveau supérieur est limité par une construction en gros blocs de pierres. Elle est bouleversée par les racines de deux sapins implantés en ce lieu.

J.P.G.

B. le "murus gallicus".

La découverte d'une fiche en fer dans la tranchée de Bulliot dès le début des travaux et les plans anciens où les descriptions de ses fouilles permettaient de localiser avec précision

l'affleurement du "murus gallicus" au tiers de la pente du talus. Le décapage superficiel révéla la présence d'un éboulis de pierres de 1m à 1m50 de large, au milieu desquelles se trouvent trois clous de fer. Pour étudier la structure interne de ce rempart, une fouille en passes horizontales régulières est ouverte sur la moitié de la longueur du sondage, de l'éboulis de pierres jusqu'au secteur des amphores.

Les premiers niveaux formés d'une couche jaune de cailloutis totalement stérile et homogène qui forme le corps du rempart, sont dégagés sur 1m à 1m80 d'épaisseur avant l'apparition des premières poutres. Celles-ci, très mal conservées, se manifestent par une coloration plus sombre et une résistance plus faible du sédiment. Dans les niveaux inférieurs, les traces deviennent beaucoup plus nettes. L'emplacement des poutres est marqué par un vide, souvent tapissé de particules de bois noircies. Des alignements de pierres (calages ?) viennent encore souligner leur trace. Enfin plusieurs clous sont relevés immédiatement en arrière du parement. La fouille a révélé essentiellement des poutres perpendiculaires au parement, et très rapprochées les unes des autres. Comme souvent en pareil cas, les poutres parallèles au parement n'apparaissent qu'après coup dans la coupe. Les poutres de niveau de base sont prises à une extrémité dans le parement externe. L'autre extrémité vient s'appuyer contre le sédiment en place qui, à cette profondeur, est très dense et compact. L'un des rares schémas de Bulliot qui représente une coupe du murus gallicus, semble donner la même disposition.

Le mobilier découvert dans le murus gallicus est rare. Une fibule et un minuscule fragment de sigillée ont été récoltés dans l'éboulis du parement externe, mais si près de la surface qu'il n'est pas possible de les attribuer à la phase de construction du rempart.

Tous les clous sont regroupés à proximité du parement extérieur. Quelques heures de prospections avec A. Hesse nous ont montré qu'on pouvait suivre le tracé de l'éboulis grâce à la présence de ces clous proches de la surface.

O.B.

C. Le glacis et le fossé.

A l'aplomb des pierres du parement du rempart, un glacis en pente raide se poursuit sur 2m environ. Il est formé sous l'humus de surface d'une terre jaune-verdâtre qui est la pollution du niveau détritique de la roche en place. Le fossé large de 4 mètres

environ à son ouverture au profil en V, n'a pu être fouillé jusqu'au fond à la suite d'éboulement des parois. Il est profond de plus de 4 mètres et entame le rocher du socle. Son remplissage supérieur est une blocaille de pierres très instable avec peu de terre. Il recèlerait, au fond, d'après Bulliot une couche de terre noire que nous comptons atteindre l'année prochaine.

J.P.G.

D. La zone extérieure au-delà du fossé

Elle concerne les carrés 16 à 34. La méthode utilisée a été celle d'un grand décapage à la pelle mécanique, de manière à dégager une coupe. Les couches d'occupation ont été fouillées sur un mètre de large, selon la stratigraphie ainsi déterminée. Le mobilier recueilli, actuellement en cours d'étude, isolé couche par couche, permettra une première approche chronostratigraphique du site à cet emplacement précis.

Partout le substrat a été atteint. En de nombreux endroits, il se présente sous forme altérée.

Dans les carrés 16 à 22, il est surmonté par une série de couches horizontales, affectées par de légères perturbations très localisées. La couche inférieure (F) est un apport à la fois anthropique et naturel, résultat de la construction du rempart et de l'occupation du site. Au-dessus, les couches G à I apparaissent au contraire comme des couches d'occupation. Elles peuvent correspondre soit à une installation humaine, au-delà du fossé (présence de trous de poteaux et de trous de piquets), soit à un aménagement secondaire du système défensif plusieurs fois réaménagé, soit encore à une zone de circulation, éventuellement avec palissade au niveau de la couche J, peut-être alors en relation avec la porte située à proximité.

Ces couches sont recoupées dans les carrés 19 et 20 par une grande fosse qui correspond à l'une des tranchées de Bulliot.

Dans les carrés 23 à 28, se trouve une autre structure, se présentant sous la forme d'un amas apparemment non organisé de pierres sèches, dont les intervalles sont très peu comblés par de la terre. Cette structure surmonte une couche J, qui recoupe elle-même les couches G à I. Il s'agit donc d'un aménagement nettement postérieur à l'ensemble rempart/fossé, puisque les couches G à I surmontent elles-mêmes la couche F qui se poursuit jusqu'au fossé. Le recoupement (carrés 21 et 22) étant d'ailleurs en biseau, on peut penser que les couches G à I ont été dégagées pour

permettre l'installation de la couche J, sur laquelle repose la structure en pierres sèches. Celle-ci est difficile à interpréter, et il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'une structure défensive. L'interprétation (dûe au pendage d'une partie des pierres) selon laquelle l'amas de pierres n'est pas en place mais provient d'un mur situé dans les carrés 23-25 ne résiste pas à l'examen. Il semble donc, sous réserve de la poursuite de l'étude que nous pouvons très bien être en présence de la base d'une grosse "muraille" en place. Malheureusement cet ensemble n'est pour l'instant pas datable, et peut correspondre soit à un réaménagement du site postérieur à l'occupation principale, soit à un mur de soutènement (bien que la pente soit faible à cet emplacement), soit même à un mur d'aménagement en terrasse correspondant à une mise en valeur tardive du site, et dans ces deux derniers cas l'édification a pu se faire à une date rapprochée dans le temps.

L'interprétation est rendue d'autant plus difficile que dans les carrés 27-28, la couche de base J disparaît, pour réapparaître en 29. Au-delà, les pierres présentes en limite de terre arable sont cette fois-ci issues d'un éboulis de la structure précédente. La stratigraphie n'indique alors aucune occupation humaine du site, si ce n'est dans le carré 33 où nous avons fouillé une fosse. Cette dernière contenait, à côté de tessons de céramique de la Tène très tardive, sans doute postérieurs à ceux recueillis dans les couches G à I, d'assez nombreux fragments de résidus d'extraction et de transformation du fer, à côté de clous ou de fibules, témoignant du travail de ce métal à proximité.

A.D.

3-Etudes des matériaux et du mobilier archéologique.

Ces travaux sont en cours et nous donnons ici les deux premiers pré-rapports réalisés

A- Pré-étude géologique de la coupe extérieure.

Cette note constitue un pré-rapport aux travaux d'analyses sédimentologiques et palynologiques en cours de réalisation au laboratoire d'Anthropologie de l'Université de RENNES I. Un rapport plus complet sera présenté courant mai 1985.

1°) DESCRIPTION DES COUCHES.

Quatre horizons d'altération du substrat et 16 couches archéologiques ont été inventoriés dans le chantier extérieur au rempart.

PROFIL D'ALTERATION

De bas en haut, nous distinguons au dessus du rocher en place (roche volcanique relativement saine quoique intensivement faillée):

A : horizon à blocailles anguleuses d'un mode décimétrique, recouvertes d'une pellicule d'altération jaunâtre et emballée dans une matrice argilo-graveleuse de couleur jaune (5 Y 8/6).

B : horizon à granulats et graviers homométriques de couleur jaune à leur surface. Cet horizon est vacuolaire.

C : même composition que B mais avec matrice argilo-sableuse de couleur jaune (horizon B d'accumulation en colloïdes minérales).

D : horizon limoneux gris (horizon A2 d'un profil de sol brun acide) conservé localement sur une épaisseur de 10 cm seulement.

COUCHES ARCHEOLOGIQUES

E : remblai bien visible au mètre 22, composé de granules, graviers et sables jaunes oxydés passant latéralement à des cailloutis mêlés à des restes d'amphores. Sur la coupe nord, la couche existe encore mais ne contient pas de cailloux.

F et F' : couche de couleur jaune orange sombre (10 YR 7/4) et de composition voisine de C (même texture), argilo-sableuse contenant de nombreux granulats. Lorsqu'elle se superpose à E, elle devient moins épaisse et semble compactée (structure laminaire).

Ga : couche argilo-gravelo-sableuse brun clair à cailloux.

Gb : couche argileuse à nombreux cailloux jaune marron clair. Ce niveau est plus épais sur la coupe Nord du chantier.

Ha et Hb : petites fosses tronquées par la couche H, argileuses contenant quelques granulats. Ces fosses possèdent de petits niveaux brûlés noirs ou rougis.

H : couche argilo-sableuse marron à cailloutis de plus en plus nombreux vers le fossé. A cet endroit, la matrice a totalement disparu et le niveau contient d'énormes blocs (jusqu'à 30 cm) disposés pêle-mêle. L'aspect vacuolaire est certainement lié aux divers lessivages favorisés par le fossé, lessivages encore actifs que nous avons observés en l'espace d'une campagne de fouilles.

Ia : argile grumeleuse brun jaunâtre (2.5 Y 5/3) contenant de graviers bien calibrés (environ 2 cm) . Cette couche semble continue depuis le mètre 22 jusqu'au fossé où elle devient alors légèrement lessivée.

Ib à Ie : succession de couches uniquement différenciées au mètre 20/21 regroupées ailleurs sous la seule lettre I.

Ib : argile sableuse à granulats mal calibrés de couleur orange. Quelques cailloux sont présents.

Ic : limon à granulats et cailloux de couleur marron clair.

Id : limon à granulats de couleur jaunâtre.

Ie : argile graveleuse peu compactée et sans cailloux.

Les limites entre ces dernières couches restent peu nettes.

J : couche archéologique d'occupation présente à l'Est de la fouille, reposant sur l'horizon B du substrat et comblant de nombreux trous de poteaux.

Elle est argilo-sableuse et renferme également granulats et cailloux. Sa couleur est jaune gris foncé (2.5 Y 5/2).

J' : argile limoneuse à granulats de couleur marron foncé et comportant à sa base (surface de troncature inclinée à l'Est), un lit de petits cailloux.

K : limon granuleux marron clair comportant à sa base un niveau caillouteux assez vacuolaire.

L : substruction en pierres sèches "granoclassées". Présence à la base et au centre, de très gros blocs.

2°) INTERPRETATION SUR LA BASE DES OBSERVATIONS STRATIGRAPHIQUES.

Nous incluons dans cette première interprétation, les évidences de terrain. Nous soulevons quelques problèmes particuliers qui se posent et proposons les analyses appropriées pour tenter de les régler.

1ère PHASE : Aménagement du site naturel (creusements divers, déboisements, etc...).

Pour apprécier cet aménagement, nous proposons de réaliser un profil type du substrat naturel (profil pédologique), puis de le comparer avec les observations du substrat aménagé afin de mesurer en chaque endroit, l'intensité des creusements.

L'analyse palynologique des horizons pédologiques supérieurs indiqueront le type de végétation existant antérieurement à l'implantation humaine. Des analyses identiques dans les premiers niveaux archéologiques nous renseigneront sur l'importance des déboisements.

Les premières constructions consistent en l'installation d'une aire de circulation. Celle-ci comprend à la base, la couche E (remblai caillouteux) d'environ 2 mètres de large, à laquelle se super pose une couche F large d'au moins 4 mètres et compactée à la verticale de E.

Creusement du grand fossé en V dans le rocher et probablement contemporainement, édification du Murus gallicus. L'existence de microgranite dans le parement du Murus permet d'éliminer la thèse d'un apport unique de cailloux en provenance du creusement du fossé (roche volcanique). Une analyse pétrographique détaillée des éléments rocheux de tous les remplissages du site et du substrat s'impose.

Edification des couches Ga et Gb.

2ème phase :

L'observation stratigraphique dans les bandes 15, 16 et 17 montre un comblement du fossé par l'équivalent latéral des couches H et Ia (localement lessivées).

Une analyse granulométrique est souhaitable afin de confirmer la corrélation des couches Ga, Gb et Ia de part et d'autre du chantier.

Le fossé est donc comblé lorsqu'interviennent les couches Ib à Ie. Ces dernières couches sont-elles les témoins de niveaux d'habitat ou appartiennent-elles à un remblaiement ? Les analyses sédimentologiques devraient permettre de répondre.

3ème phase :

Nous y voyons :

- la troncature des niveaux I avec installation d'une terrasse entre les bandes 21 et 28,
- l'édification de la couche d'habitat J avec ses trous de poteaux (mètres 23 à 28),
- l'édification de la couche J (mètre 29) comblant une marche creusée dans le sol naturel,
- comblement J' et K ,
- substruction L .

B. LES AMPHORES

Les fouilles de 1984 sur le Mont Beuvray ont livré un lot d'amphores relativement modeste (230 kg) provenant presque exclusivement du sondage de la porte du Rebut. En effet, seuls s'en distinguent un fragment de col issu du sondage de la chapelle et quelques éléments dont une lèvre droite et un fragment d'épaule arrondie récupérés en prospection (1).

Hormis 7 panses reconstituables de la pointe à l'épaule, amassées contre le sommet interne du rempart (2), le reste des trouvailles est diffus tout au long de la stratigraphie, tant au-dessus du rempart que dans le fossé ou entre le fossé et le vallum. Il s'agit de 150 kg de tessons très fragmentés ne permettant aucune reconstitution et dont les éléments caractéristiques sont assez rares : environ 30 fragments de lèvre, 20 d'épaule et dix pointes.

Le lot recueilli étant trop faible pour en tirer des enseignements de façon intrinsèque, son examen a été fait par comparaison avec des découvertes locales (Chalon, Cersot, Gigny et surtout Tournus) qui constitue pour nous un étalonnage des importations méditerranéennes couvrant la fin du II^e siècle et l'ensemble du I^{er} siècle avant notre ère. Chaque tesson a fait l'objet d'une observation rapide mais systématique afin d'y repérer les éléments caractéristiques (forme, pâte, particularités...) qui, recadrés dans notre contexte de référence, permettent de tracer quelques grandes lignes traduisant plus une impression générale qu'une analyse détaillée rendue caduque par la minceur de l'échantillon.

Il manque à cette étude la dimension stratigraphique qui n'aurait amené que de frêles indices puisqu'elle aurait morcelé parfois jusqu'à l'unité les éléments caractéristiques de chaque horizon. Les seules indications données concernent les éléments dessinés ou mentionnés; elles sont regroupées en annexe selon les renvois ou les numéros de figure et reproduisent simplement les étiquettes de sac.

Typologie

La quasi totalité des éléments appartient à l'ensemble du type Dressel 1. On notera cependant un petit fragment d'anse ronde et courbe pouvant appartenir à une Dressel 20 (3), 2 fragments de panse très mince annonçant une épaule douce de type incertain trouvant quelques comparaisons avec les amphores gauloises de Narbonnaise (4) et l'extrémité d'une pointe de petite taille ne résultant pas forcément du groupe des Dressel (Fig 20).

Parmi les Dressel 1, se dégage une nette majorité d'amphores de petite taille, à l'épaule peu marquée et aux anses droites. Certains tessons de panses épaisses et de grand diamètre, d'anses larges et aplaties, d'épaules bien marquées et de pointes massives suggèrent des modèles Dressel 1b classiques. Sans avoir fait de comptage, on peut cependant affirmer que leur proportion reste très inférieure à 20 % (intuitivement aux environs de 10 %).

Aucune homogénéité ne se dégage de l'ensemble des lèvres pouvant être très courtes et inclinées (250 mm, 49°) ou assez hautes et droites (550 mm, 90°). Toutes les anses sont parfaitement droites ; les épaules souvent peu marquées ne sont que très rarement arrondies. Les pointes, bien que souvent fragmentées, annoncent dans leur majorité des extrémités de petite taille; elles se terminent en simple tronc de cône, ou ont des parois plus convexes avec protubérance à la base.

Les pâtes

Toutes les pâtes ne peuvent être différenciées à l'oeil nu. L'humidité des tessons a, de plus, rendu difficile leur observation. Néanmoins, une dizaine de pâtes caractéristiques sont facilement reconnaissables, pour peu que l'on rafraîchisse une cassure

Dans son ensemble, l'échantillonnage est varié, témoignant de provenances diverses. La similitude est remarquable avec les amphores de Tournus du milieu et de la fin du Ier BC traduisant une origine commune pour les influences méditerranéennes de Bibracte et celles de la vallée de la Saône. Deux exceptions échappent à cette convergence : une des pâtes les plus répandues à Tournus est inexistante dans le lot de Bibracte, et une autre, rare à Tournus, est très fréquente à Bibracte où elle trouve comme modèle représentatif l'amphore n° 6 du dessus du rempart. Dans tous les cas, cette pâte est associée à des parois épaisses avec fines traces de tournassage interne en haut de panse; des boudins de terre mal lissés en bas de panse témoignent d'une finition rapide.

Particularités

Une seule estampille (Fig. 35) a été découverte ; elle est de forme circulaire, apposée sur une pointe massive, à la hauteur du fond de panse. On y voit en relief empâté formant jambage un motif occupant un tiers du timbre.

Les autres marques sont plus fréquentes. Généralement faites au doigt dans la pâte avant cuisson, elles tracent en léger creux des lignes courbes non interprétables en raison de la petite taille des tessons. On note dans un cas l'association d'une droite et d'un tiret (Fig. 30) et sur la panse de l'amphore n° 2, une ligne brisée (Fig. 34).

Dans un cas particulier, le motif est fait par incision de la pâte crue à l'aide d'un outil tranchant ; il forme un ensemble de lignes perpendiculaire (Fig. 31). Dans un autre, il s'agit de deux marques parallèles faites par incisives après cuisson sous la pointe (Fig. 21).

Deux jetons circulaires de 65 et 75 mm (Fig. 32 et 33), découpés dans la panse ont pu servir, en récupération, de bouchon obturateur du col. Enfin un fragment de pointe massive d'amphore Dressel 1B (Fig. 26), sectionnée horizontalement en son milieu, présente sur sa cassure des traces de polissage qui ne laisse aucun doute sur son réemploi ; peut-être s'en est-on servi de pilon ?

Quelques indices chronologiques

Le lot d'amphore, dans son ensemble, a de fortes affinités avec les amphores de Tournus du milieu et de la seconde moitié du premier siècle BC. Ce qui était vrai pour les pâtes l'est également pour les éléments typologiques. Même les tessons marginaux et non identifiés comme les deux fragments de panse mince trouvent leur parfaite réplique dans des couches du troisième quart à Tournus.

Aucun élément ne paraît très ancien: on ne retrouve aucune pâte spécifique des couches du début du siècle, non plus que des formes (anses non droites, épaules très arrondies) de cette période. Les indices les plus anciens peuvent être quelques épaules trouvant comparaison dans des couches de la fin de l'Indépendance; encore faut-il souligner qu'elles existent également dans des couches plus récentes.

Des éléments plus récents inexistant à Tournus dont les couches n'entament pas le dernier quart du siècle, mais présents à Gigny nous placent certainement à l'époque augustéenne. Ils paraissent plutôt caractéristiques de l'extérieur du rempart.

Conclusions

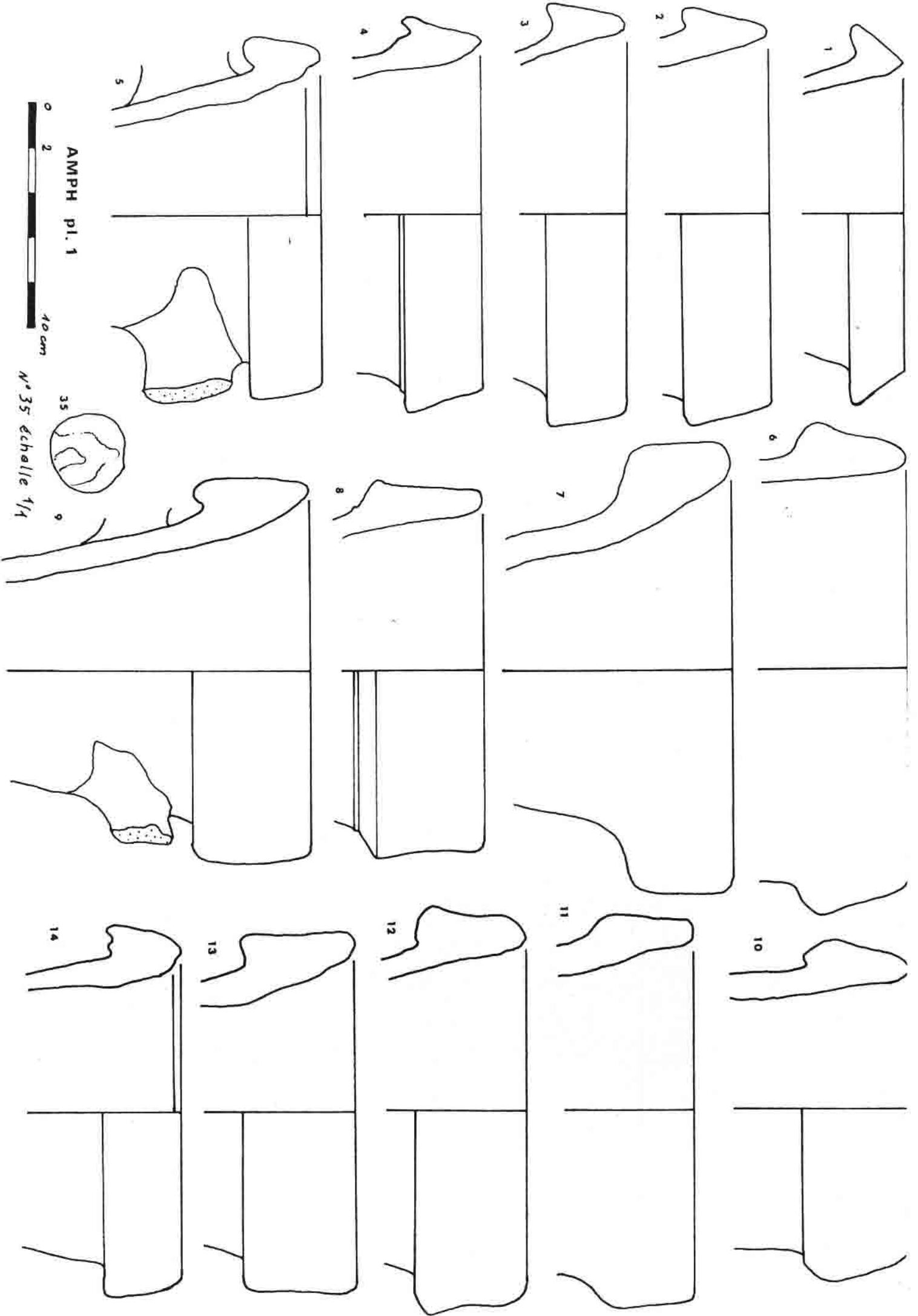
Les amphores mises au jour dans les fouilles de 1984 sont semblables aux autres découvertes régionales. Elles ne suffisent pour l'instant pas à prouver une occupation de l'Indépendance. Le faciès dominant paraît se situer dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère et semble couvrir l'ensemble de cette période.

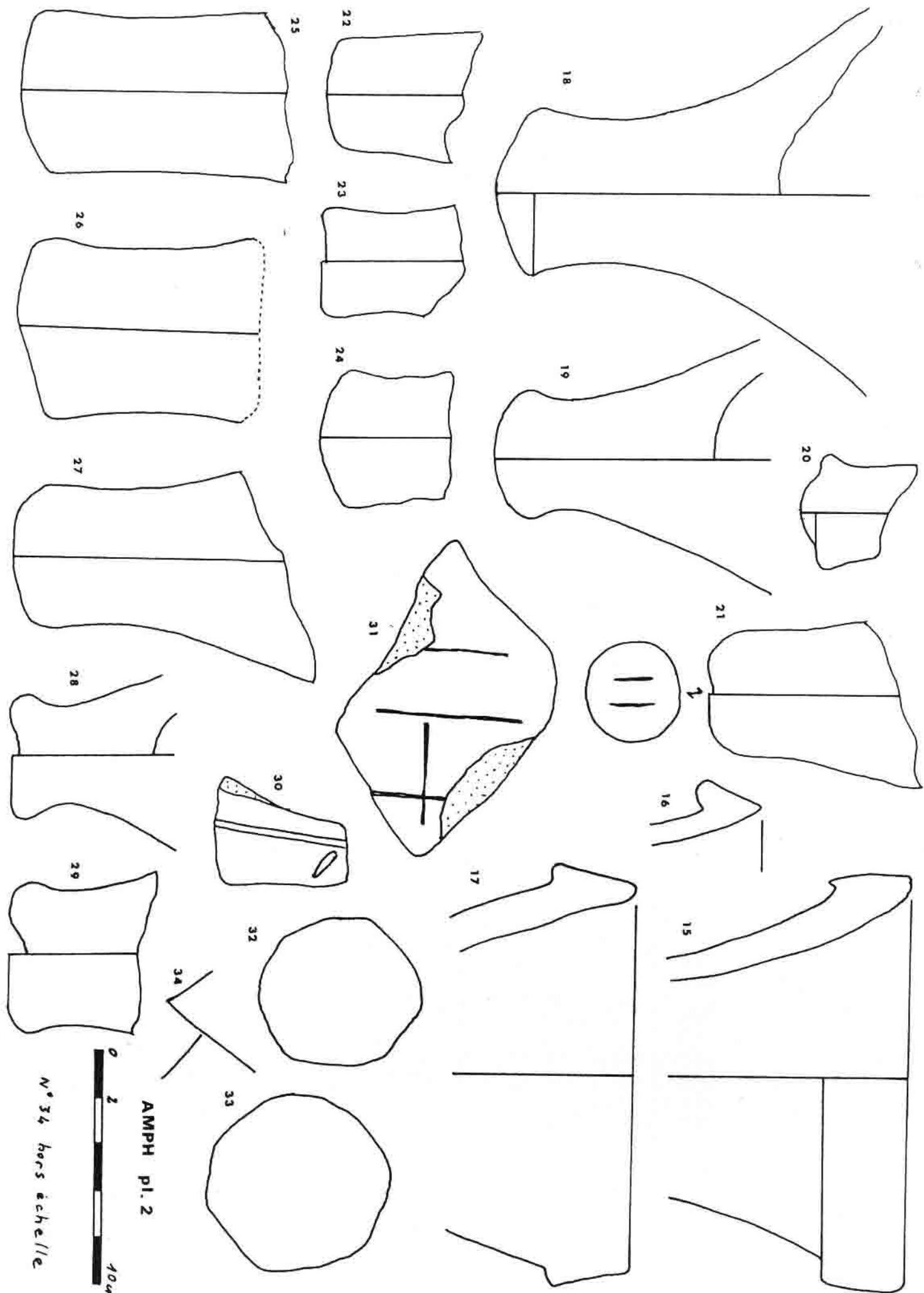
H.V.

Indication des provenances des éléments caractéristiques

- (1) : Sondage Chapelle St Martin, remblai récent.
- (2) : ABC 96-99.
- (3) : F 6b, blocaille.
- (4) : R 4, 3/4 ABC, passe couche jaune au dessus de 709,50.

- Fig 1, 2 et 9: R 2b, dessus rempart jaune.
- Fig 3, 18, 19, 21, 23, 25, 27 et 30: Dessus rempart, surface.
- Fig 4: R 8b.
- Fig 5: R4 base, ABC 3/4, de 708.70 à 708.45.
- Fig 6: ABC 7/8, sous pavement.
- Fig 7: EX 2b, 17 à 25, au delà du fossé.
- Fig 8 et 11: ABC 96-99, amphore 6.
- Fig 10 et 28: Dessus rempart dans terre jaune.
- Fig 12: AB 7/8, dans base pavement.
- Fig 13, 24, 29 et 31: Coupe nord, EX 20-22, couche GA.
- Fig 14: ABC 3/7, de 708,20 à 708,45.
- Fig 15 : R 2b, terre verte.
- Fig 16: Tranchée ABC 34567, de 708.20 à 708.
- Fig 17 et 22 : Entre vallum et fossé, EX2b, jaune.
- Fig 20 et 32: Fossé couches 7,15,16,18, mélange.
- Fig 26: Remplissage fossé, F 6b, blocaille.
- Fig 33: R 2b, terre jaune, dessus rempart.
- Fig 34: ABC 96-99, amphore 2.
- Fig 35: R 1b, tranchée E-D 7-8, terre noire sur éboulis du pavement.

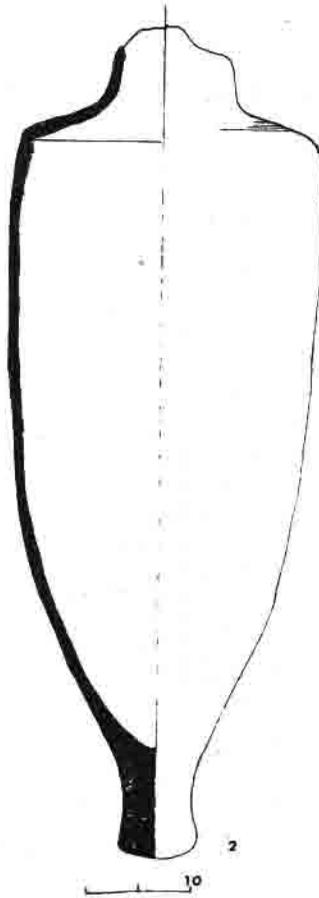
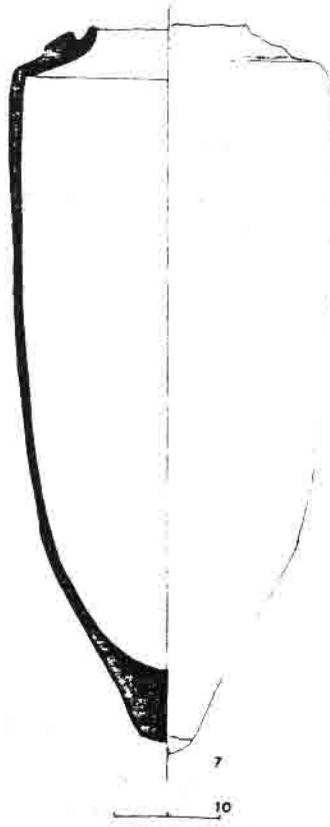
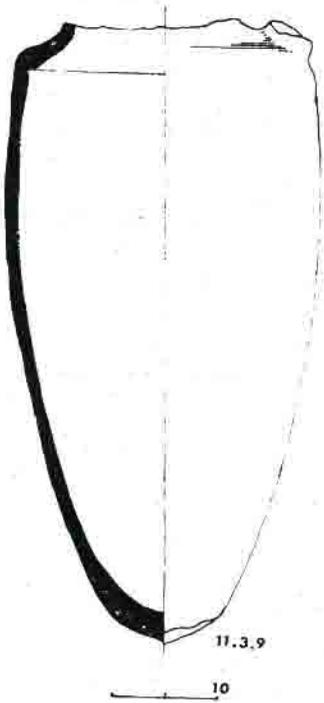
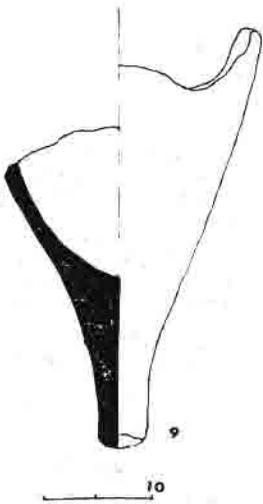
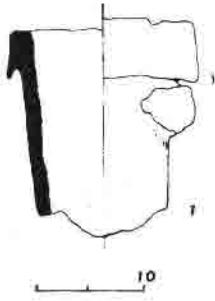




AMPH pl. 2



N° 34 hors échelle



4. Résultats 84 . Projets 85

Cette reprise des fouilles dont les travaux anciens remontent à plus d'un siècle, présente de nombreux intérêts. Il valide le travail de J.G. Bulliot et en montre les limites. J.G. Bulliot a très bien observé ce qui l'intéressait à son époque: le murus gallicus, qu'il a trouvé tel qu'il se l'imaginait d'après la description de César, et son fossé. Il n'a fait que mentionner sans souci de stratigraphie, car cela ne présentait pas d'intérêt à ses yeux, les autres structures que nous avons observées.

Cette fouille apporte des indications stratigraphiques qui vont permettre d'établir la liaison entre la fortification et l'habitat du Champlain et le mobilier déjà recueilli fait espérer une datation fine de chaque ensemble.

L'ensemble défensif, dont la durée d'utilisation reste à déterminer, a subi de nombreux réaménagements. Le plus récent qui regroupe le pierrier du haut du vallum et le pierrier qui limite la terrasse extérieure du fossé peut être interprété comme une défense reconstruite après la destruction du murus gallicus. Ces deux murs sont ici très arasés. L'analyse de l'ensemble de la fortification nous montre, qu'au moins en deux lieux: la Roche aux lézards et la pente sud de la Come-Chaudron, elle s'élève à plus d'un mètre cinquante de hauteur et qu'au moins en ce dernier point, elle se dissocie du murus gallicus.

Le sondage sur le murus gallicus appuie les résultats suivants:

- . présence d'un rempart à poutrage interne où les poutres horizontales sont disposées en grilles.

- . parement de pierres à peine dégrossies, une assise en ce point, est conservée en place.

- . présence de nombreux clous, tous à proximité du parement.

- . calage du premier rang de poutres contre le sédiment en place.

Il laisse en attente les questions suivantes:

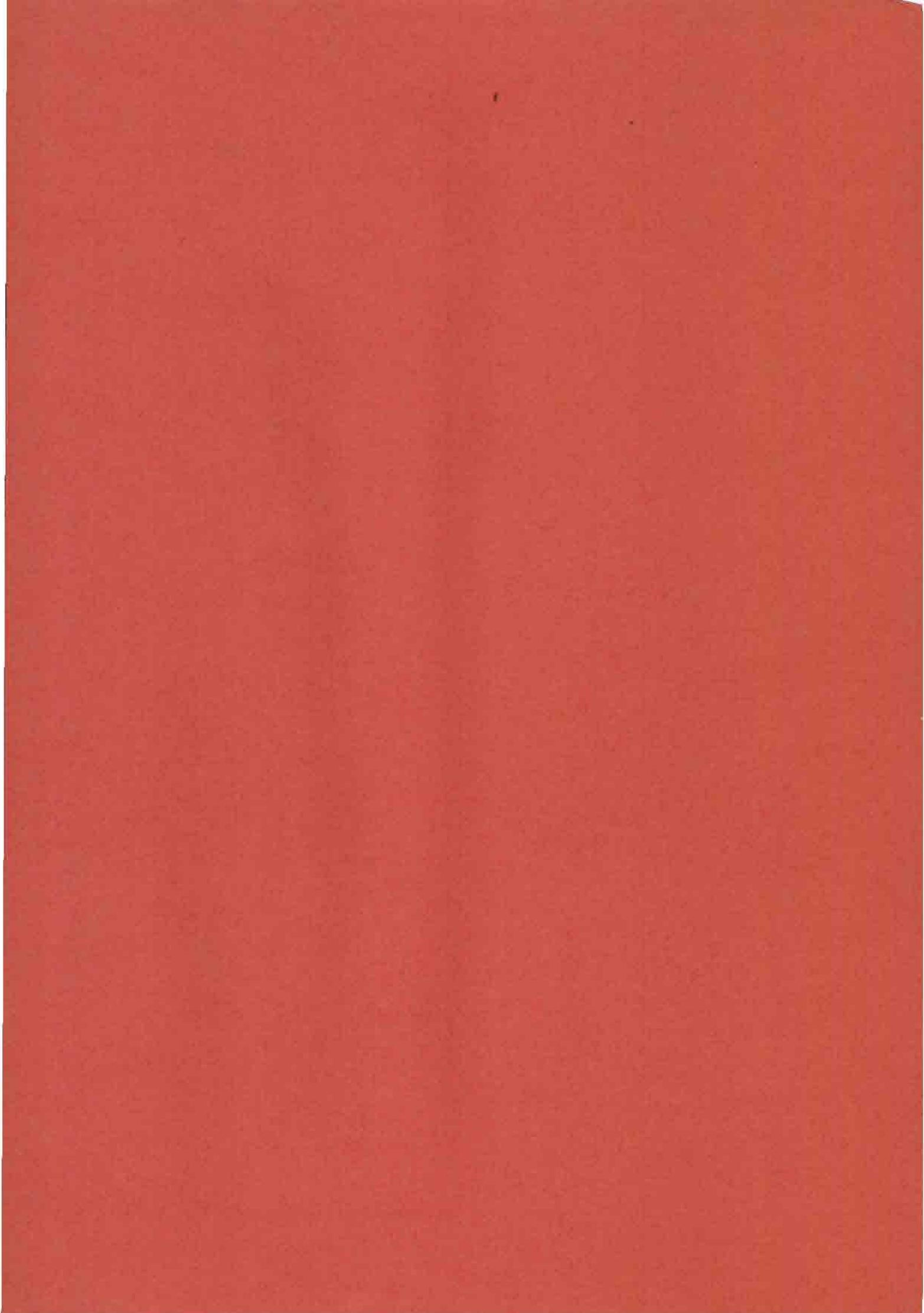
- . datation du murus gallicus.

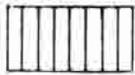
- . organisation interne de la poutrage en comparaison avec le texte de César et les autres murus gallicus.

- . hauteur originelle de l'ouvrage.

- . durée d'utilisation, réparation, abandon.

La fouille 1985 se déroulera suivant le programme général établi. Nous terminerons la totalité de la coupe déjà entamée et l'étendrons à l'intérieur sur au moins 20 mètres de long pour se dégager le plus possible des phénomènes défensifs et bien relier cette étude à l'habitat du Champlain. Nous ouvrirons aussi les 5 mètres suivants vers le nord, afin d'étudier en plan les données stratigraphiques et de recueillir suffisamment de mobilier pour dater l'ensemble. Ce premier travail d'ampleur sur la fortification de Bibracte ne peut apporter de conclusions définitives sur les 5 kilomètres de défense. Il rassemble seulement des éléments de réflexion qui permettront de mener une politique cohérente de sondages sur l'ensemble du rempart.





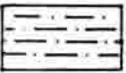
couche de surface - terre arable



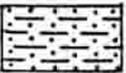
argile



terre tout venant



argile sableuse



argile grumeleuse à nombreux graviers bien calibrés



argile à granulas



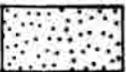
limon



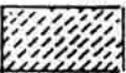
limon granuleux



argile limoneuse



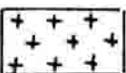
sable



cendres - niveau brûlé



bois - trace de bois



roche en place

N.B. Les couches appartenant au substrata géologique ont été représentées par un figuré à base de hachures à 45°.



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

LA CHAUME
EDIFICE CULTUEL
PLAN GENERAL DU SONDAGE 1984

P 02

Ech. 1/20

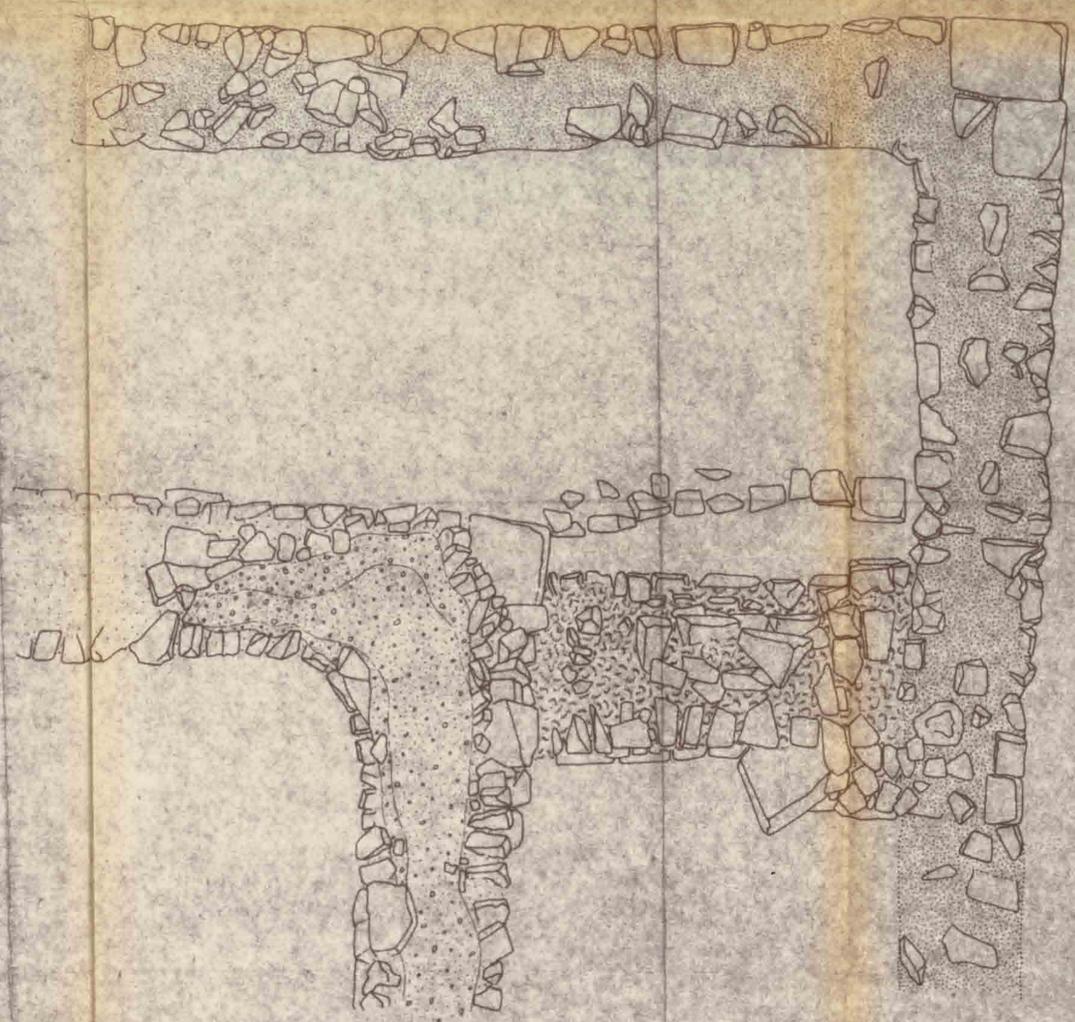
relevé J.L. BRUNAUX-M. LAMOTTE
dessin J.F. ENAULT

09.84
21.01.85

+CV

+CIV

+CIII



0 1 2 metres

+CI



FOUILLES DU MONT BEUVILAY

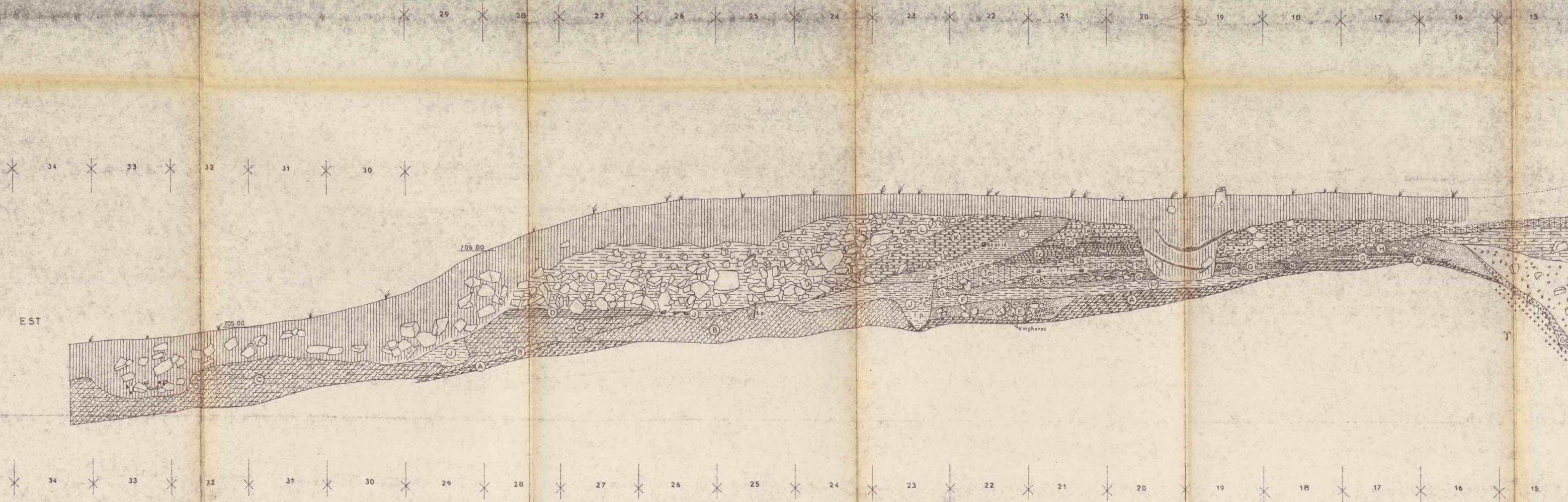
PORTE DU REBOUT

COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART (PAROI SUD)

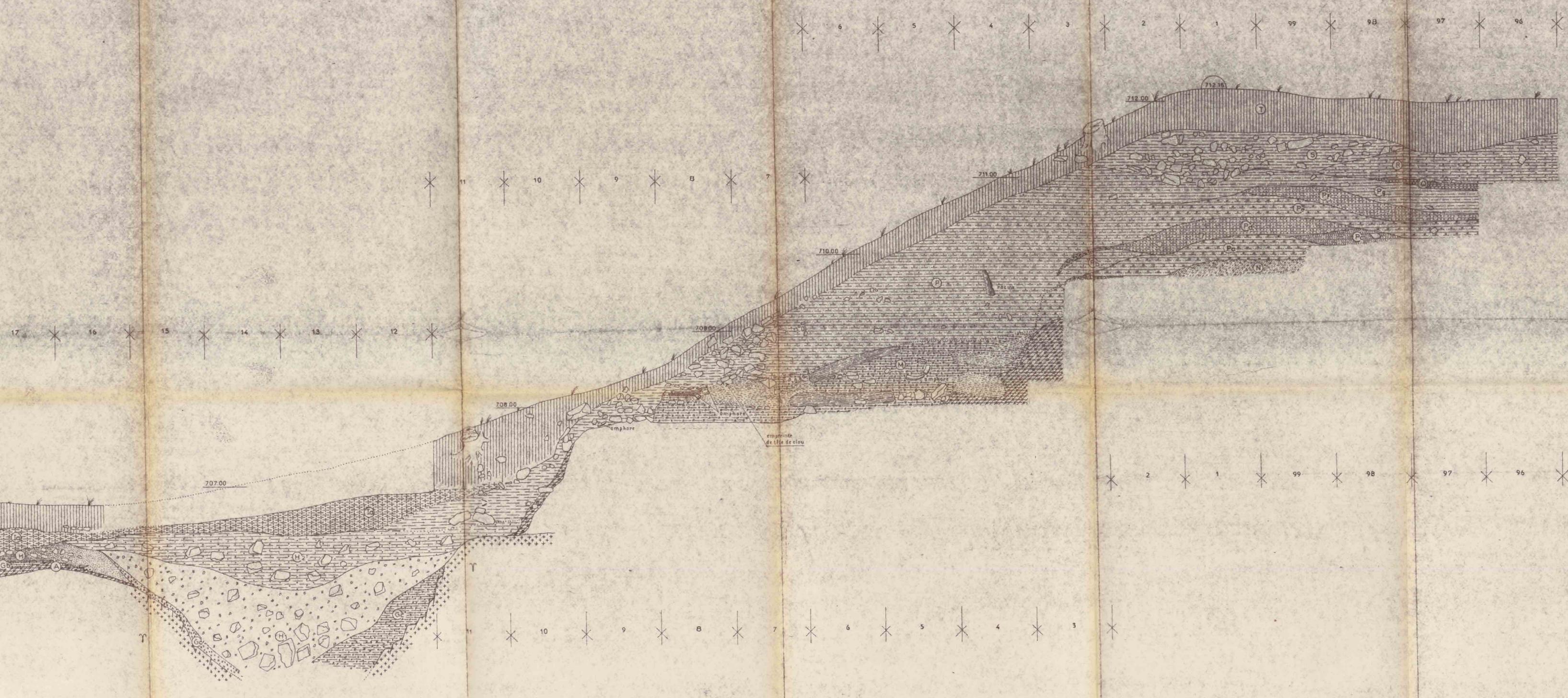
CARRES 96 à 99 - 1 à 34

P 05

Ech. 1/20
relevé U.R.A. 33-B BIGOT-L. FERRAGU 25.09.84
dessin J.F. ENAULT 20.02.85



OUEST





C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

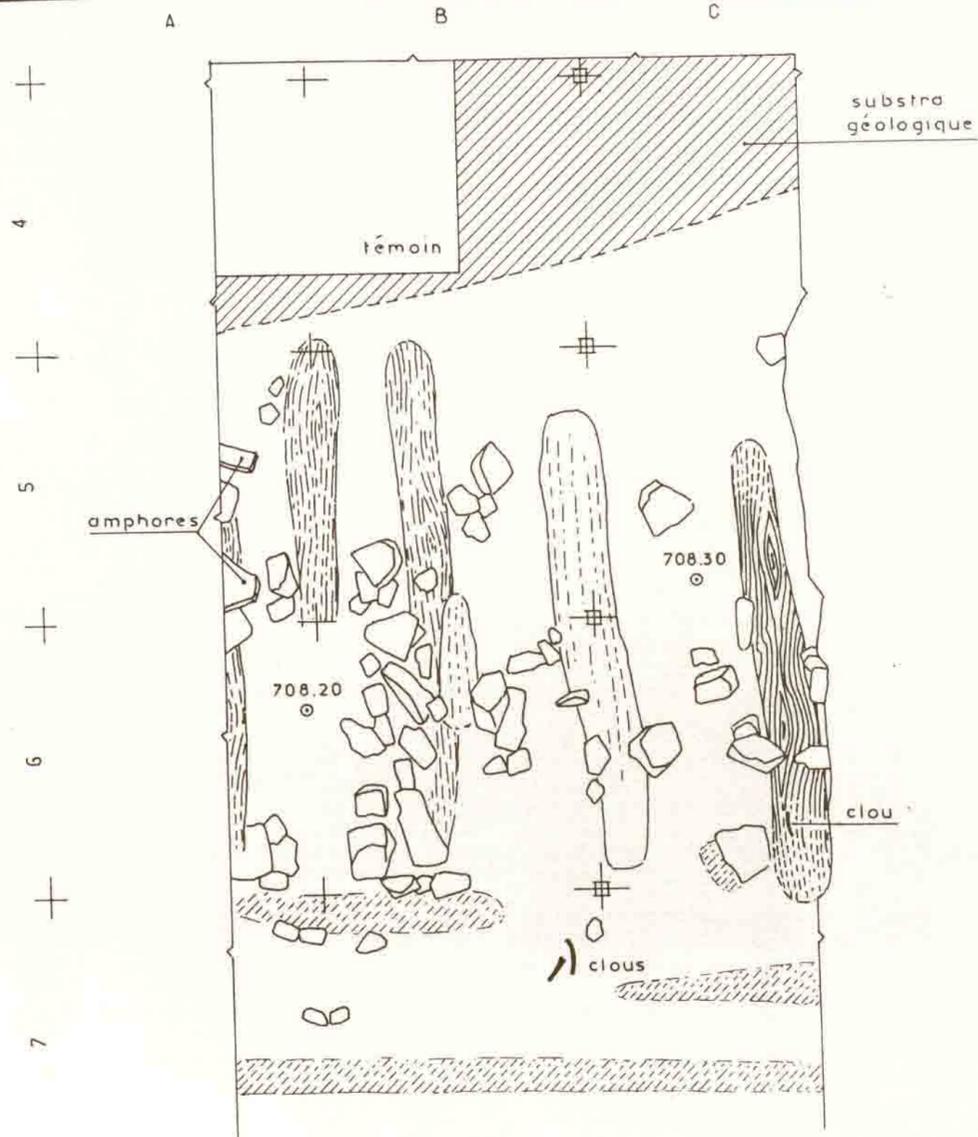
PORTE DU REBOUT
POUTRAISON DU REMPART
PLAN AUX NIVEAUX 708.20 ET 708.30
CARRES 4 à 7

P 04

Ech. 1/20

relevé O. BUCHSENSCHUTZ
dessin J.F. ENAULT

09.84
04.03.85



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

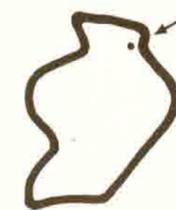
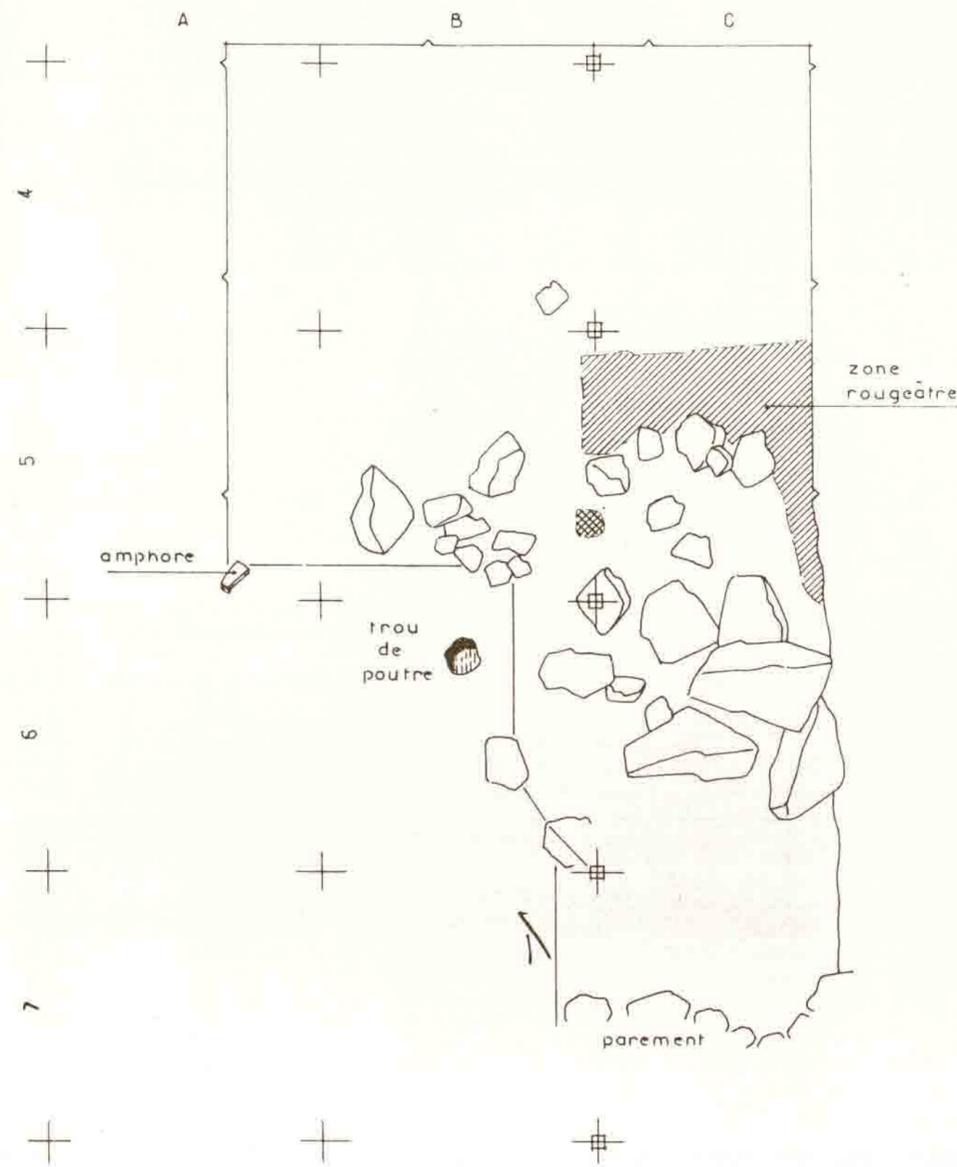
PORTE DU REBOUT
POUTRAISON DU REMPART
PLAN AU NIVEAU 708.45
CARRES 4 à 7

P 05

Ech. 1/20

relevé O. BUCHSENSCHUTZ
dessin J.F. ENAULT

09.84
04.03.85



C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

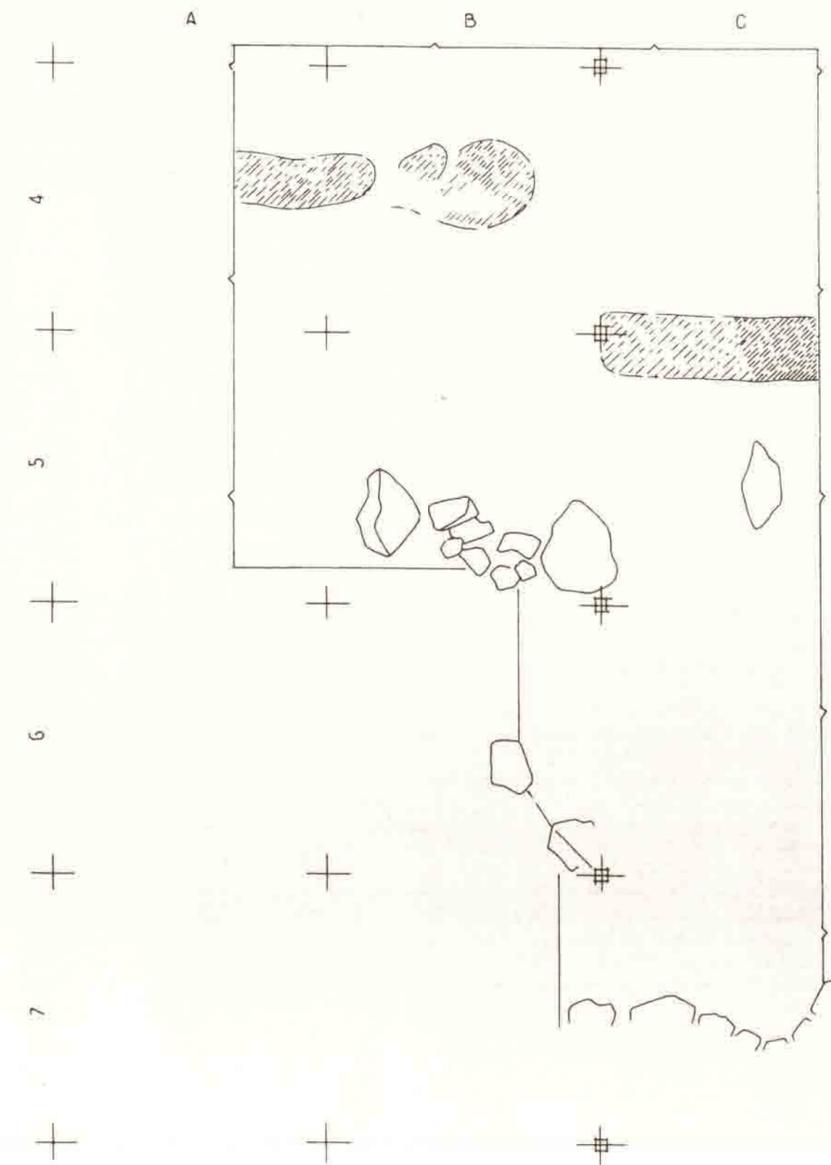
PORTE DU REBOUT
POUTRAISON DU REMPART
PLAN AU NIVEAU 708.70
CARRES 4 à 7

P 06

Ech. 1/20

relevé O. BUCHSENSCHUTZ
dessin J.F. ENAULT

09.84
04.03.85





C.N.R.S. UNITE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES 33

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

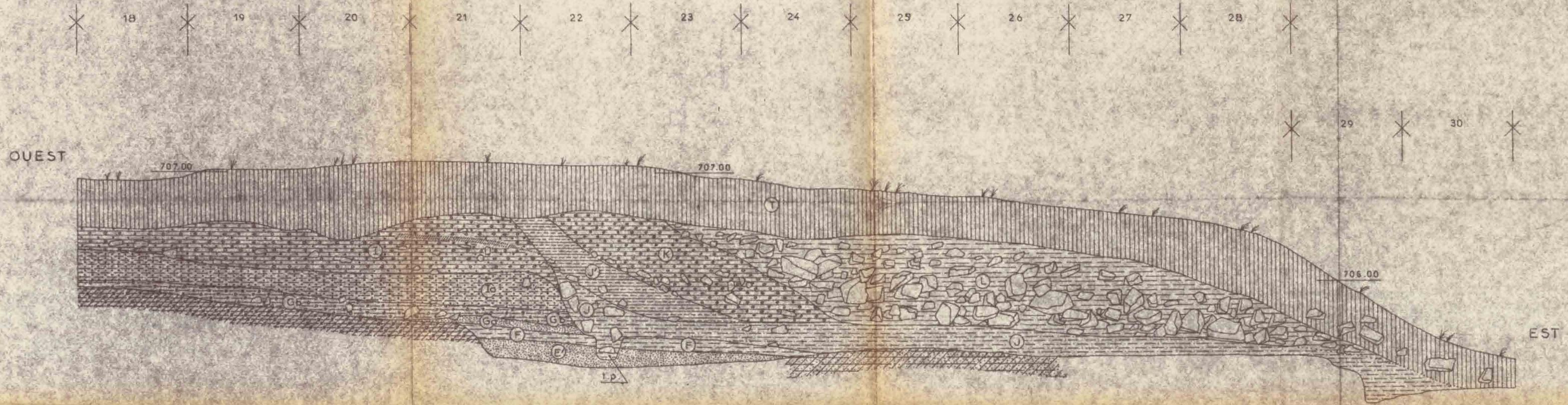
PORTE DU REBOUT

COUPE EST-OUEST SUR LE REMPART (PAROI NORD)

CARRÉS 18 à 28

P 07

Ech. 1/20 relevé J.R.A. 33 - B. BIGOT - L. FERRAGU 09 84
dessin J.F. ENAULT 19.03.85



0 1 2 mètres

